

Publications économiques et financières

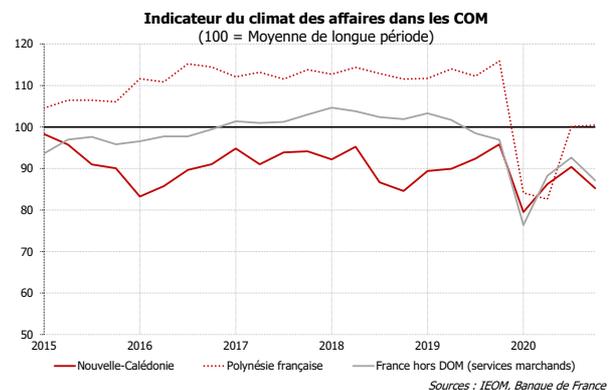
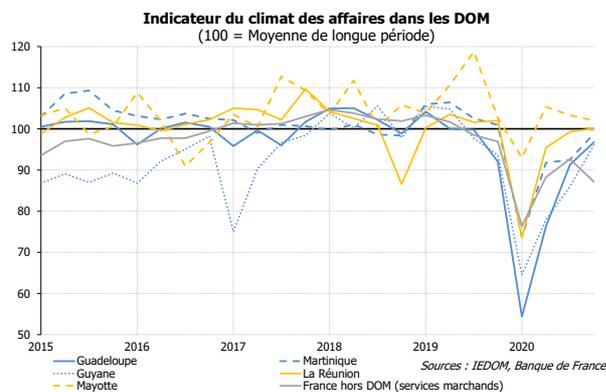


Conjoncture économique

N° 656 / Avril 2021

CONJONCTURE OUTRE-MER 2020 ET PERSPECTIVES 2021 : APRES LE CHOC DE LA CRISE COVID

En 2020, un choc économique sans précédent dans les Outre-mer



Pour l'ensemble des Outre-mer, l'impact de la crise sanitaire sur l'activité 2020 est finalement plus limité que celui anticipé en cours d'année dernière. Ainsi, passé le choc économique du premier confinement, les économies ultramarines ont montré une résilience plus forte qu'attendue. Celle-ci est d'abord due à l'ampleur du dispositif d'accompagnement mis en place par l'État, les collectivités, les banques et dans le Pacifique, l'IEOM. Paradoxalement, cette résilience trouve également son origine dans les faiblesses structurelles des Outre-Mer qui ont amorti le choc conjoncturel.

Le début de l'année 2020 est ainsi marqué par une forte dégradation du climat des affaires, directement liée à la crise sanitaire et aux mesures de restrictions. Dans un premier temps, celles-ci ont été uniformes avant d'être adaptées à chaque territoire. L'isolement géographique et le caractère insulaire des Outre-mer a pu être mis à profit pour adapter les mesures sanitaires, permettant au final de limiter l'impact économique de la pandémie dans certaines géographies.

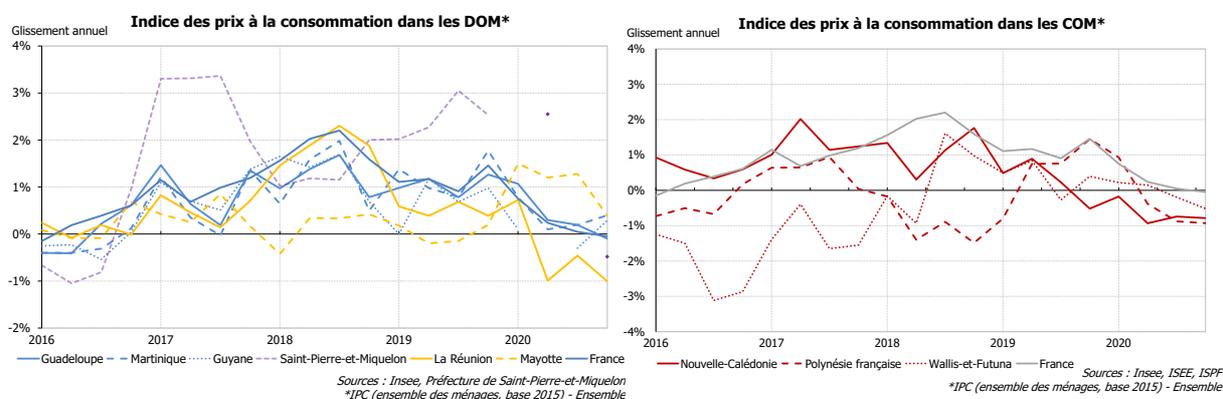
Par ailleurs, les mesures spécifiques d'accompagnement ont joué pleinement leur rôle dans les Outre-mer avec un recours important aux Prêts garantis par l'État (PGE), au fonds de solidarité, comme aux dispositifs de soutien de l'emploi. Dans un contexte économique caractérisé par un poids important du secteur public qui a joué pleinement son rôle d'amortisseur économique, ces mesures ont contribué à maintenir la consommation des ménages. L'indicateur du climat des affaires s'est donc redressé relativement rapidement, sans pour autant retrouver son niveau d'avant la crise.

Les territoires n'ont pas tous enregistré un choc de la même ampleur : en Guadeloupe et en Guyane, l'indicateur du climat des affaires (ICA) a atteint son plus bas niveau historique au premier trimestre 2020. En Martinique, l'ICA s'est contracté dans une moindre mesure. À partir du deuxième trimestre, les trois territoires ont vu leurs climats des affaires rebondir nettement, tirés à la hausse par les prévisions d'amélioration de leur activité. En fin d'année, l'indicateur se rapproche d'un niveau proche de sa moyenne de longue période. A Saint-Pierre-et-Miquelon, l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique a été modéré grâce à une circulation peu active du virus.

Dans l'océan Indien, l'ICA a nettement reculé à La Réunion au premier trimestre, dans une proportion semblable au niveau national, tandis qu'à Mayotte, la contraction a été moins importante. Ces deux territoires se caractérisent par un rebond plus marqué du climat des affaires au deuxième trimestre, traduisant l'amorce d'une reprise à compter de mi-mai et la perspective d'un retour à la normale. Mieux orienté que dans le bassin Atlantique, l'ICA s'établit autour de sa moyenne de long terme en fin d'année.

Enfin, dans l'océan Pacifique, la contraction de l'ICA en Nouvelle-Calédonie a été sensible au premier trimestre avec un rebond moindre au deuxième et au troisième trimestre. L'ICA continue toutefois de s'inscrire en deçà de sa moyenne de longue période. Au quatrième trimestre, l'ICA s'est à nouveau dégradé, en lien notamment avec les tensions survenues dans le secteur du nickel et les incertitudes quant à l'avenir institutionnel du territoire. En Polynésie française, la chute a été particulièrement marquée puisque l'ICA affichait un niveau historiquement élevé fin 2019, avant le début de la crise. Contrairement aux autres géographies, le climat des affaires n'a pas rebondi entre avril et juin, conséquence notamment d'un secteur touristique fortement dépendant de la demande internationale et prépondérant dans l'économie, quasiment à l'arrêt sur cette période et actuellement sans perspective claire de reprise. Aux deux trimestres suivants, l'ICA a progressé pour retrouver un niveau proche de sa moyenne de longue période. Wallis-et-Futuna fait figure d'exception puisque le territoire a été épargné par la pandémie sur l'année 2020 et n'a pas connu de mesures de confinement.

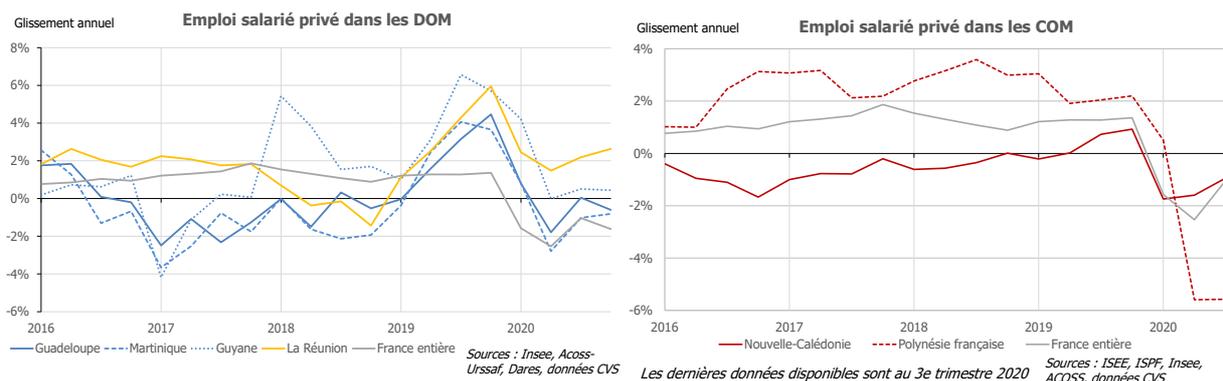
Une inflation nulle voire en repli en 2020



NB : en Guadeloupe, en Martinique et à Mayotte, le point du deuxième trimestre 2020 est celui de juillet 2020 à défaut d'IPC calculé en juin. En Guyane, le point du troisième trimestre 2020 est celui d'octobre. En Martinique, celui du quatrième trimestre 2020 est celui de janvier 2021. A Saint-Pierre-et-Miquelon, les données sont semestrielles en 2020.

En 2020, les prix sont restés globalement stables au niveau de l'ensemble des DCOM (+0,1 % en moyenne contre +0,5 % au niveau national) voire même en repli à la Réunion, en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie. Cette évolution s'explique essentiellement par la nette baisse du prix des produits énergétiques sur l'année liée à la chute des cours mondiaux survenue en mars 2020. En glissement annuel, ces produits ont vu leur prix reculer de 5 % à Mayotte, d'environ 8 % dans le bassin Antilles-Guyane et en Nouvelle-Calédonie et même de 11 % à La Réunion (contre un repli de 7 % au niveau national). En Polynésie française, c'est le poste communication qui a vu ses prix baisser nettement (-11,7 %). A contrario, les prix des produits alimentaires, qui sont une préoccupation majeure des populations vulnérables en Outre-mer, ont progressé de plus de 2 % sur l'ensemble des territoires, notamment pendant le premier confinement, sauf à la Réunion (+0,4 %). On constate également une accélération des coûts du transport et du fret depuis la toute fin d'année 2020, du fait d'une demande mondiale boostée par la pandémie.

Un impact moindre sur le marché du travail



Alors que l'emploi salarié privé avait enregistré une nette progression dans l'ensemble des DROM en 2019, cette tendance s'est brusquement interrompue à partir du deuxième trimestre 2020 du fait de la pandémie. Sur cette période, l'emploi salarié privé a plus particulièrement reculé dans les Antilles (-2,8 % en Martinique et -1,8 % en Guadeloupe, CVS), à l'image de la métropole. Seule la Réunion a continué d'enregistrer une hausse de l'emploi salarié privé sur ce trimestre (+1,5 %), toutefois nettement moins marquée qu'aux trimestres précédents. Sur le second semestre 2020, l'emploi salarié privé a continué de se dégrader légèrement aux Antilles tandis qu'il a affiché une hausse à La Réunion, et dans une moindre mesure en Guyane. Au total, et compte tenu du poids du secteur public qui joue pleinement un rôle d'amortisseur social, l'impact sur l'emploi global est resté néanmoins limité en 2020.

Dans le bassin Pacifique¹, le marché du travail apparaît plus particulièrement dégradé en Polynésie française. Si l'emploi salarié privé a résisté au premier trimestre 2020, il s'est contracté de 5,6 % aux deux trimestres suivants (CVS), soit une baisse nettement plus marquée qu'au niveau national (-2,6 % puis -1,2 %). En Nouvelle-Calédonie, l'emploi salarié privé a également enregistré un repli, toutefois plus modéré (-1,6 % au deuxième trimestre puis -0,9 %). Enfin, à Wallis-et-Futuna, l'emploi déclaré localement est en hausse, principalement tiré par le secteur privé et plus particulièrement le secteur du BTP.

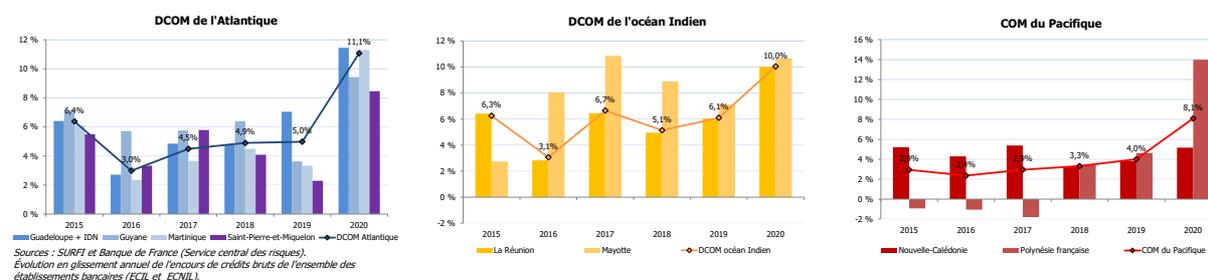
En réponse à la crise, des mesures de soutien à l'emploi comme par exemple le chômage partiel, ont été mises en place. Le recours au chômage partiel a concerné plus de 40 % des salariés du secteur marchand lors du premier confinement et moins de 10 % en fin d'année. De même, le recours au télétravail est en forte régression, passant sur la même période de 51% à 18%.

Pour mémoire, le taux de chômage demeure structurellement plus élevé en Outre-mer qu'en métropole. C'est à Mayotte qu'il apparaît le plus important puisqu'il s'établit à 28,0 % en 2020, contre 30,0 % en 2019. Comme dans les autres DROM, cette baisse ne traduit toutefois pas une amélioration du marché du travail sur l'année mais un effet de confinement des personnes sans emploi, qui ne remplissaient plus les conditions pour être considérées en recherche d'emploi. À La Réunion, où vit près d'un ultramarin sur trois, le taux de chômage est en repli de quatre points sur l'année pour s'élever à 17,3 % en 2020. Le taux de chômage recule également en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane pour s'établir à respectivement 17,3 %, 12,4 % et 16,1 %.

Enfin, dans les COM du Pacifique, le taux de chômage s'établit à 12,8 % en Polynésie française en 2019 et s'élève à 10,9 % en Nouvelle-Calédonie la même année.

Une activité de crédit portée par le recours massif aux PGE²

Évolution des encours de crédit en glissement annuel



En 2020, l'activité de crédit a été particulièrement dynamique, l'encours des crédits consenti dans l'Outre-mer s'élevant à près de 75 milliards d'euros, en hausse de 10 % sur l'année. Cet accroissement s'explique notamment par l'octroi de prêt garanti par l'État (PGE) pour près de 3,3 milliards d'euros à des entreprises ultramarines (18 260 bénéficiaires).

Une des mesures contra-cycliques phares pendant l'année 2020 a été sans conteste la mise en place des PGE. L'Outre-mer a été soutenu à hauteur de sa contribution à la richesse nationale, et n'a pas été oublié dans le déploiement de cette mesure puisque la part des PGE distribués en outre-mer par rapport au total des PGE à fin avril 2021 correspond au poids du PIB outre-mer dans le PIB national (2,5 %). L'Outre-mer a donc eu largement recours aux PGE, lesquels ont joué leur rôle de soutien notamment dans les régions et les secteurs où le tourisme tire la croissance (Polynésie française, Martinique, Saint Barthélémy ; secteurs du commerce de l'hébergement /restauration, ou encore des transports). Les PGE distribués dans les territoires représentent 5,7 % du PIB en Outre-mer, ce qui est comparable au même ratio pour la France entière (5,6%).

¹ Pour les COM du Pacifique, les données relatives au nombre de demandeurs d'emploi ne sont pas disponibles. La note se penche donc sur l'évolution de l'emploi salarié privé, disponible jusqu'au 3^e trimestre 2020.

² Les données présentées dans cette partie ont été révisées sur les années précédentes en raison d'un enrichissement de la collecte en 2020. L'intégration de ces nouvelles données peut expliquer certaines évolutions atypiques sur les encours de crédits (hors effet PGE).

Dans un contexte économique fortement touché par la crise sanitaire, le total des concours bancaires consentis dans les départements et collectivités d'outre-mer (DCOM) de la zone euro s'élève à 57,8 milliards d'euros, soit une progression de 10,6 % sur un an. Certes, depuis 2017, des hausses ont déjà été observées, mais de moindre ampleur (respectivement 5,5 %, 5,0 % et 5,5 % en 2017, 2018 et 2019). Le total des prêts bancaires augmente de 11,1 % dans les DCOM de l'océan Atlantique et de 10,0 % dans les DCOM de l'océan Indien, alimenté notamment par les crédits de trésorerie et d'équipement des entreprises.

L'activité de crédit dans les COM du Pacifique progresse de 8,1 % sur l'année. Sur les quatre dernières années, l'encours de crédit ne cesse de progresser (+2,4 %, +2,9 %, +3,3 %, et +4,0 % respectivement en 2016, 2017, 2018 et 2019). En dépit de la crise sanitaire, cette tendance s'est poursuivie en 2020, grâce à l'octroi des PGE. Ces prêts constituent le principal facteur de croissance de l'encours total des crédits dans les COM du Pacifique. En Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, l'encours de crédit croît respectivement de 14,0 % et de 5,2 % en 2020 (contre +4,6 % et +3,8 % en 2019).

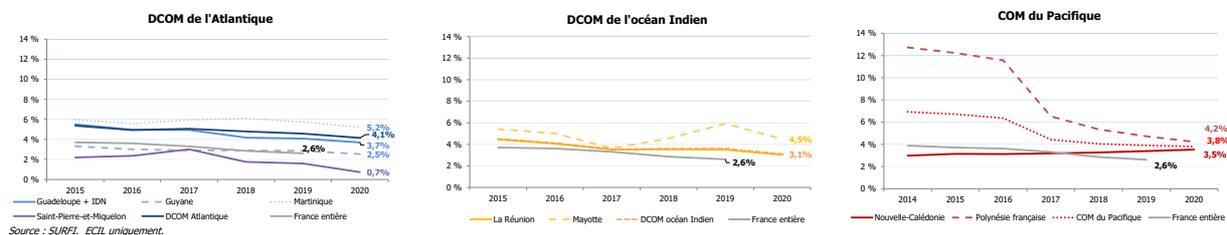
Le dispositif des PGE a été également complété par un autre instrument plébiscité en Outre-mer, le fonds de solidarité (FSE). Compte tenu du tissu entrepreneurial essentiellement constitué de PME, les régions ultramarines affichent un haut niveau de recours à ce fond, notamment pour Mayotte et le bassin Atlantique.

Les PGE, comme le fonds de solidarité, sont deux dispositifs de l'État qui ont été étendus aux COM du Pacifique. Les gouvernements calédonien et polynésien ont de leur côté financé une dotation complémentaire au fonds de solidarité ainsi que les dispositifs de soutien à l'emploi, qui relèvent de leurs prérogatives.

Enfin, les entreprises ont également utilisé le crédit interentreprises, en accélérant le recouvrement des créances clients pour améliorer leur trésorerie. Ces délais se sont améliorés en 2019 mais ils restent bien au-dessus de la moyenne hexagonale. Le solde commercial qui mesure le besoin de trésorerie à financer par les entreprises représente entre 15 et 24 jours de chiffres d'affaires dans le bassin Antilles-Guyane, 19 jours en Nouvelle Calédonie, à comparer à 12 jours à La Réunion, seul territoire très proche de la moyenne hexagonale (11 jours). Cette amélioration ne concerne toutefois pas les entreprises dépendantes du secteur public local et hospitalier dont les marges de manœuvre en matière de recouvrement sont quasi inexistantes.

Un assainissement des portefeuilles de prêts qui se poursuit en 2020

Évolution du taux de créances douteuses

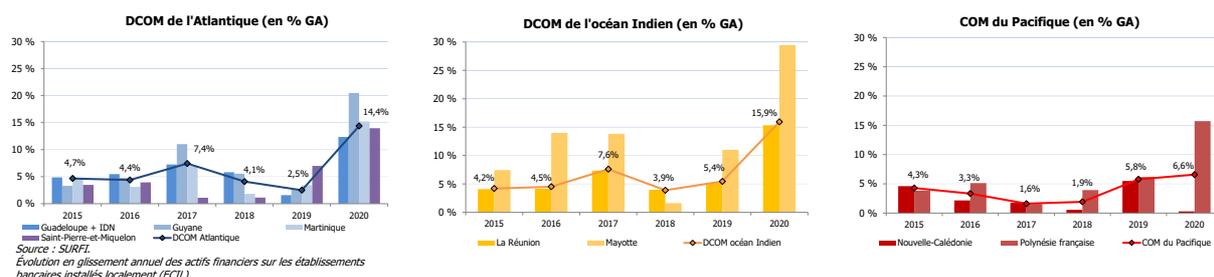


La qualité des portefeuilles de prêts des banques locales ultramarines s'améliore depuis plusieurs années et particulièrement en 2020, sauf en Nouvelle-Calédonie où elle reste stable. En effet, la diminution des volumes de créances douteuses dans la majorité des géographies associée à un accroissement de l'encours brut total, notamment en raison de l'afflux de PGE, entraîne un recul du taux de sinistralité en 2020. Ainsi, le taux de créances douteuses s'établit à 3,7 % en 2020, après avoir culminé à 6,5 % en 2010, et se rapproche du taux de la France entière (2,6 % en 2019, dernière donnée disponible de l'ACPR).

Dans les DCOM de la zone euro, le taux de créances douteuses s'améliore une nouvelle fois en 2020 (-0,47 point), atteignant ainsi 3,6 % (contre 4,1 % en 2019 et 4,2 % en 2018). Les taux les plus faibles sont enregistrés à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Guyane (respectivement 0,7 % et 2,5 %) et le plus élevé en Martinique (5,2 %).

Alors que le taux de créances douteuses s'établissait à 6,9 % en 2014 dans les COM du Pacifique, il s'affiche désormais à 3,8 % en 2020 (-0,1 point par rapport à 2019). Les portefeuilles bancaires polynésien et wallisien poursuivent leur assainissement avec une diminution respective de 0,5 point sur l'année. En revanche, la qualité du portefeuille bancaire néocalédonien se dégrade légèrement (+0,1 point).

Une hausse de l'épargne financière liée au recul de la consommation



Évolution des encours de dépôts en glissement annuel

Dans les Outre-mer comme dans l'Hexagone, les mesures sanitaires ont restreint la consommation des ménages, limités dans leurs déplacements géographiques et confrontés à la fermeture des commerces hors produits de première nécessité, mais aussi restaurants, infrastructures de loisirs et transports. La réduction de la consommation s'est traduite par une épargne dite « forcée » reflétant ainsi les restrictions sanitaires. Le total des actifs financiers collectés par les établissements de crédits ultramarins s'élève à près 55 milliards d'euros, soit une hausse de 13,0 % dont notamment 16,4 % sur les dépôts à vue des ménages. L'épargne s'est donc concentrée sur des produits fortement liquides comme les dépôts à vue, ce qui signifie qu'elle constitue un réservoir potentiel de consommation et donc de croissance en 2021.

Les ménages ne sont pas les seuls à s'être constitués un réservoir de liquidité : les chefs d'entreprise ont aussi cherché à sécuriser leur cycle d'exploitation au travers d'un relèvement du niveau de leurs dépôts bancaires. Cette progression correspond aux PGE contractés pour partie à titre précautionnel et non utilisés. De fait, ces dépôts représentent, comme pour les ménages, un potentiel de croissance et *a minima* de résilience.

Au 31 décembre 2020, le total des actifs financiers collectés par les établissements de crédit des DCOM de l'Atlantique s'établit à 23,4 milliards d'euros, en hausse de 14,4 % sur l'année, porté par la hausse des dépôts à vue (+26,1 %), des comptes d'épargne à régime spécial (+8,9 %) et des placements sur les portefeuilles d'actions (+7,2 %).

Cette dynamique est encore plus marquée dans les DOM de l'océan Indien, où les dépôts progressent de 15,9 % pour s'établir à 19,1 milliards d'euros. Cette évolution s'explique par la très forte croissance des dépôts à vue (+28,5 %), des comptes d'épargne à régime spécial (+11,9 %) et les placements sur les portefeuilles d'actions (+10,9 %).

La hausse de l'épargne collectée s'observe également dans les COM du Pacifique. Ces derniers augmentent de +6,6 % pour un encours de 13,1 milliards d'euros. Dans un environnement de taux bas, la hausse de l'encours de dépôts est alimentée principalement par la hausse des dépôts à vue (+11,6 %).

Conjoncture par géographie en 2020

Guadeloupe : une crise sans précédent

L'année 2020 est marquée par le coup d'arrêt imposé par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Selon le partenariat CEROM³, la situation inédite de confinement de la population est à l'origine d'un net recul de l'activité économique pendant le confinement, estimé à -20 % par rapport à une situation dite « normale » sans confinement. Globalement, sur l'année 2020, l'impact est estimé à environ 3 points de PIB. Les estimations des chefs d'entreprise interrogés par l'IEDOM corroborent ces constats. Ils estiment leur perte de chiffre d'affaires à 13,1 % sur l'année 2020.

La consommation des ménages, déjà ralentie en 2019, est en recul en 2020 dans un contexte de prix relativement stables. En parallèle, l'investissement privé marque le pas : les importations de biens d'investissement se replient et les anticipations des chefs d'entreprise sont mal orientées. Toutefois, malgré le choc provoqué par la crise, le marché de l'emploi est préservé grâce aux mesures mises en place, notamment le chômage partiel. À fin décembre 2020, les effectifs salariés du privé ne diminuent que de 1,1 % et le nombre de DEFM A est quasi-stable. Ce dispositif a également permis de contenir la baisse de la masse salariale.

³ Le partenariat CEROM rassemble l'AFD, l'IEDOM-IEOM, l'INSEE, l'ISEE et l'ISPF.

L'ensemble des secteurs est impacté par la crise. Celui du tourisme est le plus durement touché avec une fréquentation de l'île amputée de moitié. Les secteurs du BTP et des industries (hors IAA) suivent, tandis que les secteurs du commerce, des autres services marchands et des IAA accusent des dommages plus modérés.

L'activité bancaire est quant à elle dynamisée par l'octroi de prêts garantis par l'État (PGE). L'encours de crédits est en nette hausse : +10,9 %. L'épargne financière accélère également. D'une part, la diminution des revenus des ménages est moins élevée que celle de la consommation et d'autre part, une partie des PGE n'est pas mobilisée par les entreprises et vient alimenter les comptes courants de celles-ci.

Martinique : l'économie plie mais ne rompt pas

L'économie martiniquaise a été frappée par l'impact de la crise sanitaire. Au plus fort de la crise, qui coïncide avec le premier confinement, la baisse d'activité atteindrait -20 % et prèlèverait au moins 3 points au produit intérieur brut de la région. Dans ce contexte, l'indicateur du climat des affaires connaît sa plus forte baisse depuis les événements sociaux de 2009. En particulier, les entreprises des secteurs les plus exposés aux restrictions d'activité, au premier rang le tourisme, voient leur chiffre d'affaires divisé de moitié.

Toutefois, l'économie martiniquaise semble moins souffrir que l'Hexagone. La circulation du virus est dans l'ensemble moins intense sur l'île que sur le continent. La taille du secteur non marchand a pu protéger, d'une certaine façon, l'économie locale. L'agilité des petites structures dont est essentiellement composé le tissu entrepreneurial de l'île, en particulier dans le secteur de la construction, limite le recul de l'activité. Enfin, les dispositifs d'aide mis en place par l'État jouent pleinement leur rôle contracyclique localement, limitant la dégradation du marché de l'emploi comme celle des trésoreries des entreprises.

Il n'en reste pas moins que l'économie martiniquaise expérimente en 2020 l'une des plus dures récessions de son histoire moderne.

Guyane : l'économie résiste au choc de la pandémie

Malgré la crise de la Covid-19, les fondamentaux économiques de la Guyane, et le soutien de l'État et des banques, ont permis à l'activité et à l'emploi de se maintenir. En effet, la Guyane demeure un territoire en croissance démographique avec des besoins structurants et un emploi public qui tirent l'économie et la rendent résiliente aux chocs exogènes. Le moral des chefs d'entreprise s'est effondré au premier trimestre, conséquence du confinement et des restrictions. En revanche, il s'est rétabli rapidement pour atteindre à fin 2020 un niveau équivalent à celui de 2019. En effet, si le confinement a profondément dégradé l'activité, rapidement le secteur privé a su s'adapter et retrouver une certaine confiance, en lien notamment avec les mesures publiques de soutien à l'économie et le maintien des chantiers.

La consommation des ménages s'est maintenue au cours de l'année, sans dégradation des indicateurs de vulnérabilité. Du côté de l'investissement, 2020 a vu de nombreux projets débiter ou être livrés, en dépit du retard ou report de certains investissements emblématiques issus notamment du Plan d'Urgence, et des contraintes liées au confinement.

L'activité des principaux secteurs reste bien orientée, à l'image des services marchands, du commerce ou du BTP. En revanche, l'activité touristique s'est effondrée en 2020 sans jamais se redresser réellement. L'activité bancaire est quant à elle très soutenue, que ce soit du côté des crédits que des dépôts.

CARAÏBES : UN REPLI DU PIB MOINS MARQUÉ QUE DANS LES RÉGIONS VOISINES

Selon les dernières estimations du FMI, le PIB des économies de la Caraïbe¹ a enregistré une contraction de 4,3 % en 2020, après une hausse de 3,3 % en 2019. Ce recul est moins marqué que dans les régions voisines d'Amérique centrale (-7,2 %) et d'Amérique latine (-6,6 %).

Cette évolution régionale masque toutefois d'importantes divergences de trajectoires d'un pays à l'autre. La contraction du PIB de la zone est en effet très largement atténuée par la croissance record enregistrée au Guyana en 2020 (+43,4 %) suite à la découverte et à l'exploitation de gisements pétroliers. Haïti apparaît comme l'un des pays de la région les plus résilients face à la crise avec un recul du PIB limité à 3,7 %, tout comme Saint-Vincent-et-les-Grenadines (-4,2 %).

A l'inverse, la crise sanitaire mondiale a lourdement affecté l'économie de nombreux petits territoires de la région. Ainsi, le PIB a chuté de 25,5 % à Aruba, de 19 % à Sainte-Lucie et à Saint-Kitts-et-Nevis, de 18 % à la Barbade et de 17 % à Antigua-et-Barbuda et aux Bahamas. Le repli du PIB est enfin moins marqué en Jamaïque et à la Dominique (-10 %).

Le FMI estime que la zone pourrait enregistrer une croissance de 3,3 % en 2021 puis de 11,1 % en 2022. L'économie du Guyana devrait continuer de profiter de l'exploitation des ressources pétrolières tandis que la majorité des pays caribéens devrait renouer avec la croissance dès 2021.

¹ Antigua-et-Barbuda, Aruba, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, le Guyana, Haïti, la Jamaïque, St-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Suriname et Trinidad-et-Tobago.

Source : FMI

Saint-Pierre-et-Miquelon : l'impact de la crise sanitaire a été modéré

La structure insulaire du territoire et les mesures prises protègent la population d'une circulation active du virus sur le territoire. Saint-Pierre-et-Miquelon a connu un seul confinement du 17 mars au 27 avril 2020 : cette période a été marquée par un repli de l'activité économique compris entre 13 et 31 %⁴ en mars (par rapport à mars 2019) et entre 17 et 34 % en avril. L'activité a bien rebondi après le déconfinement, même si certains secteurs demeurent très touchés, notamment le secteur des transports et celui de l'hôtellerie.

Malgré des incertitudes persistantes et une reprise inégale selon les secteurs d'activité, l'économie de l'archipel s'est montrée résiliente face à la crise économique en 2020. Cela est attribuable, entre autres, à la consommation des ménages qui s'est inscrite en hausse sur l'année complète, ainsi qu'à la prépondérance dans l'économie locale des administrations publiques, qui servent d'amortisseurs. Par ailleurs, l'investissement des entreprises s'est maintenu grâce à la reprise de fin d'année. Suivant la tendance internationale, la hausse des prix est moins marquée au second semestre. Le marché du travail est resté bien orienté malgré une nette dégradation en mars et avril.

L'activité dans les trois principaux secteurs s'est contractée en 2020. Une diminution des prises est enregistrée dans le secteur halieutique. Du fait de la fermeture des frontières, la fréquentation touristique s'est effondrée. Après une baisse d'activité modérée durant le confinement et malgré de nombreux investissements publics, des signes d'affaiblissement sont visibles dans le secteur du BTP en 2020.

La crise sanitaire génère une forte activité sur le marché bancaire de l'archipel. Les actifs augmentent, portés par la hausse des dépôts à vue des ménages du fait de la baisse de leurs dépenses, des mesures de soutien du gouvernement et de l'épargne de précaution et par les dépôts des entreprises, stimulés par les PGE. L'encours des crédits progresse également, du fait des PGE et des financements octroyés aux entreprises.

La Réunion : une économie résiliente mais dépendante de la situation sanitaire

Après une baisse d'activité sans précédent durant le confinement, l'économie réunionnaise fait preuve de résilience, aidée par une situation sanitaire maîtrisée dans l'île et par des soutiens publics importants. Ainsi, l'ICA s'améliore sur la seconde partie de l'année pour se rapprocher de sa moyenne de longue période. La consommation des ménages se redresse aussi assez rapidement. Le marché du travail résiste plutôt bien, avec 3 600 emplois salariés créés dans le secteur privé sur l'année. Néanmoins, une partie de ces embauches est de courte durée.

⁴ Données issues de la note conjointe de l'IEDOM et de la CACIMA : « [L'impact économique de la pandémie de Covid-19 à Saint-Pierre-et-Miquelon](#) ».

Malgré cette reprise progressive, l'activité économique s'inscrit globalement en retrait sur l'année : -9 % de pertes du chiffre d'affaires (CA) selon les chefs d'entreprise interrogés. Tous les grands secteurs économiques de l'île subissent des pertes en 2020, mais avec des fortunes diverses. Le commerce, l'industrie, les secteurs agricoles et les industries agroalimentaires arrivent à minimiser leur baisse de CA. À l'inverse, le tourisme et la construction sont particulièrement touchés.

Les différents dispositifs de soutien ont joué un rôle important d'amortisseur. Le recours aux PGE a notamment été important avec 1,1 milliard d'euros octroyés aux entreprises réunionnaises. Du côté des ménages, les revenus ont été plutôt protégés par l'activité partielle et l'aide aux indépendants. La baisse de la consommation se traduit par une hausse importante de l'épargne des ménages de près d'un milliard d'euros.

Mayotte : une fragilité et un pessimisme accentués par la crise sanitaire

La crise sanitaire et le confinement imposé en mars ont amplifié les difficultés déjà évoquées par les acteurs économiques. Ces perturbations ont provoqué une profonde crise de trésorerie pour les entreprises. Les dispositifs d'accompagnement et de soutien, concomitants à la fin du confinement fin juin, ont permis à l'économie de Mayotte de s'inscrire sur une courte durée dans une dynamique de reprise, avant une fin d'année plus mitigée. La reprise de l'activité s'est appuyée sur une consommation des ménages qui demeure solide, mais a également profité d'un climat social et sanitaire plus apaisé. Toutefois, en fin d'année, les chefs d'entreprise ont fait preuve de prudence, revoyant leurs prévisions à la baisse en raison d'un manque de visibilité sur les mois à venir.

Dans un contexte de réduction des prix au second semestre, qui mettait fin à une tendance inflationniste depuis le début de 2019, le territoire enregistre une hausse sensible des importations, portée par tous les types de biens, tant ceux des ménages que ceux des entreprises. L'accès difficile aux services de Pôle emploi pendant la crise sanitaire se traduit par une baisse artificielle de la demande d'emploi.

L'activité globale s'est dégradée au dernier trimestre, notamment pour le commerce, qui avait pourtant enregistré de bons résultats au cours des six précédents mois. À l'inverse, les services marchands et le BTP enregistrent une amélioration ; leur niveau d'activité se redresse à la fin de l'année. Enfin, le dynamisme de l'activité bancaire entrevu au cours des dernières années se maintient : la collecte d'épargne se renforce et le soutien du système bancaire au financement de l'économie poursuit sa progression d'année en année.

OCEAN INDIEN : UN CHOC PARTICULIEREMENT SEVERE POUR LES ECONOMIES DEPENDANTES DU TOURISME

L'**Afrique du Sud** a été particulièrement touché par la crise sanitaire en 2020. Selon le FMI, le pays a vu son PIB se contracter de 7,0 % sur l'année, soit la plus forte baisse enregistrée depuis plus de 70 ans. La pandémie aurait contaminé au moins 1,5 million de personnes, ce qui fait de l'Afrique du Sud le pays le plus touché du continent. Au-delà du bilan sanitaire, le confinement et les restrictions mises en place au deuxième trimestre ont mis un coup d'arrêt brutal à une économie déjà fragile en 2019. Pour 2021, la faiblesse des investissements publics et privés devrait peser sur la croissance, estimée à 3,1 % par le FMI.

L'économie **mauricienne** a également été très largement pénalisée par la pandémie. Son PIB a ainsi chuté de 15,8 % en 2020 selon le FMI après une hausse de 3,0 % un an plus tôt. Le secteur du tourisme, qui représente 13 % du PIB, est extrêmement touché par les mesures de confinement et la suspension des vols internationaux. Pour 2021, le FMI anticipe une hausse du PIB de 6,6 % alors que le potentiel de croissance du territoire reste élevé. Aux **Seychelles**, pays également très dépendant du tourisme, le PIB s'est contracté de 13,4 % en 2020. Les perspectives de reprise pour 2021 sont moins dynamiques qu'à Maurice (+1,8 % estimé par le FMI).

Aux **Comores**, le recul du PIB s'est limité à 0,5 % en 2020 selon le FMI. L'archipel avait déjà été fortement affecté en 2019 par le passage du cyclone Kenneth et la reconstruction n'a pas pu se dérouler au rythme prévu. À **Madagascar**, le FMI estime la contraction du PIB à 4,2 % en 2020. L'arrêt du tourisme, la forte baisse des échanges commerciaux et la perturbation des chaînes d'approvisionnement ont fortement pénalisé l'activité économique malgache. Les perspectives restent modérées pour 2021 avec une croissance prévue à 3,2 %.

Source : FMI

Nouvelle-Calédonie : l'économie dans la tourmente

En 2020, le confinement interne, puis externe du territoire, lié à la crise sanitaire, sont venus s'ajouter aux problèmes structurels et fragilités déjà existants, et peser sur les secteurs dépendants de la conjoncture internationale, comme le tourisme et les transports. À cette crise sanitaire et économique se superpose en fin d'année une autre crise, liée à la vente de l'usine du Sud. Ces événements se sont traduits par un retournement à la baisse de l'ICA, alors qu'il avait entamé une remontée aux deuxième et troisième trimestre grâce à une reprise progressive de l'activité et d'un regain de dynamisme dans certains secteurs.

Dans ce climat de tensions particulièrement anxiogène pour les agents économiques, si la plupart des secteurs rencontre des difficultés, une dichotomie s'installe entre ceux qui s'appuient essentiellement sur le marché interne et ceux tournés vers l'extérieur. Ainsi, le secteur primaire et le commerce parviennent dans l'ensemble à maintenir leur niveau d'activité, voire dans certains cas à l'augmenter, bénéficiant de « l'enfermement » sur le territoire des ménages calédoniens. En revanche, le secteur touristique, le plus lourdement frappé, est confronté à une chute de son activité et pour certaines de ses filières à un arrêt total. Les services (notamment l'événementiel) sont également fortement impactés. Par ailleurs, le BTP enregistre une nouvelle détérioration de son courant d'affaires, dans le prolongement de la contraction tendancielle de la commande publique et privée. Enfin, le secteur du nickel, déjà en grande difficulté en 2019, doit faire face à un nouveau regain de tension, impactant son niveau de production métallurgique et sa capacité à bénéficier d'un marché pourtant de plus en plus favorable au fil des mois.

On observe ainsi une fragilisation de l'économie calédonienne qui s'accroît en 2020. Cette vulnérabilité accrue l'expose d'avantage aux chocs de toutes natures. Sa capacité de résilience est dans une large mesure entamée, à l'image de ses finances publiques et comptes sociaux, pour faire face à l'ampleur des chocs auxquels le territoire est confronté.

Polynésie française : la trajectoire favorable remise en cause

Alors que la Polynésie française s'inscrivait en 2019 dans une trajectoire économique très favorable, l'irruption de la pandémie de Covid-19 sur le territoire au début du mois de mars l'a plongée dans une crise profonde.

La forte inquiétude des entrepreneurs, perceptible dès le premier trimestre, s'exprime dans la dégradation brutale de l'ICA, puis dans les premiers résultats de l'enquête menée par le partenariat CEROM, qui a révélé que 85 % des entreprises avaient enregistré une baisse d'activité pendant le confinement⁵. L'importance de la reprise économique s'annonce encore incertaine.

Particulièrement vulnérables avec la division par trois de la fréquentation touristique, les acteurs du secteur touristique constatent une diminution majeure de leur activité qui menace leur trésorerie et leurs effectifs.

Face à la gravité de la situation, les autorités publiques nationales et locales ont déployé des dispositifs de soutien inédits destinés à sauvegarder les emplois et à soutenir la trésorerie des entreprises. Dans ce contexte, le système bancaire est fortement sollicité pour accompagner le financement de l'économie pendant cette période de crise sanitaire avec notamment la mise en place de prêts garantis par l'État en faveur des entreprises. Cet accompagnement a été facilité par la nouvelle politique monétaire accommodante menée par l'IEOM.

Wallis-et-Futuna : une économie résiliente dans un climat incertain

En 2020, l'économie de Wallis-et-Futuna maintient la trajectoire favorable de 2019. L'économie du territoire a en effet été épargnée par la pandémie de Covid-19, durant toute l'année 2020, hormis pour des questions d'approvisionnement et pour les déplacements internationaux.

Après avoir progressé en 2019, l'investissement des entreprises renforce sa tendance positive. La consommation des ménages, socle important de l'activité, se stabilise et reste à un niveau élevé après la forte progression de 2019. Mais cette évolution est contrastée par la dégradation des indicateurs de vulnérabilité des ménages après la forte amélioration de 2019. Avec l'achèvement du processus de péréquation tarifaire, la baisse du coût de l'électricité rend l'inflation quasi-nulle.

L'activité s'est maintenue dans la plupart des secteurs, et même dans le transport international où la baisse de trafic a finalement été limitée ; le commerce a pu continuer d'être une activité prépondérante pour le territoire. Le BTP s'est redressé et a commencé à sortir de sa phase de stagnation, avec le début des travaux du quai de Leava à Futuna.

⁵ CEROM, "Première enquête : la situation économique en avril 2020", juin 2020.

Les crédits accordés à l'économie privée sont bien orientés, grâce à l'importante progression des crédits aux entreprises tandis que l'encours des crédits aux ménages progresse plus modérément. La sinistralité se maintient à des niveaux assez bas et les actifs financiers restent bien orientés. En effet, dans ce climat incertain, les ménages ont augmenté leur épargne de précaution. Les actifs des entreprises ont également fortement progressé.

ZONE PACIFIQUE : DES SITUATIONS HETEROGENES EN FONCTION DE L'ORIENTATION ECONOMIQUE DES PAYS

En **Australie**, le FMI estime que le PIB s'est contracté de 2,4 % en 2020 après une hausse de 1,9 % en 2019. Grâce à une fermeture rapide de ses frontières, le pays n'a été que peu touché sur le plan sanitaire et a pu compter sur une consommation intérieure solide. Grâce à des filières extractives et agricoles orientées vers l'export, l'Australie a par ailleurs profité de la baisse de production de ses principaux concurrents. Pour 2021, le FMI anticipe une croissance du PIB de 4,5 %.

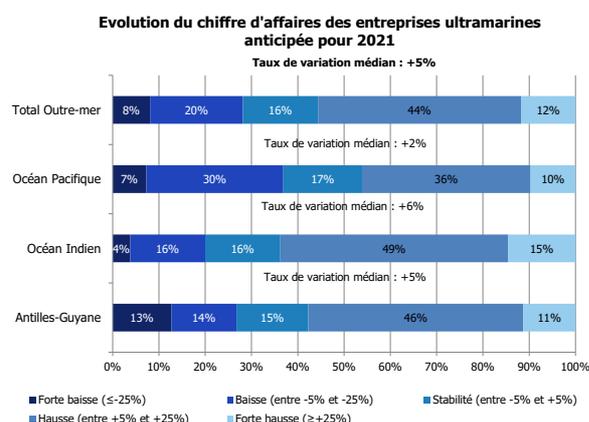
L'activité économique en **Nouvelle-Zélande** a globalement suivi la même trajectoire avec un PIB en recul de 3,0 % en 2020 et une croissance anticipée à 4,0 % pour 2021. Si le secteur touristique a été très largement impacté, l'économie a été globalement résiliente en 2020 comme le prouve notamment la baisse du taux de chômage sur le dernier trimestre de l'année qui s'établit à 4,9 % à fin décembre.

La **région Pacifique** a quant à elle vu son PIB reculer de 6,1 % en 2020 selon la Banque asiatique de Développement, après une croissance de 3,5 % en 2019. L'impact économique est majeur pour les pays de la région les plus tournés vers le tourisme, à l'instar des îles Fidji pour lesquelles le FMI estime la baisse du PIB à 19 % en 2020. Moins dépendante du secteur touristique, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a vu son PIB reculer dans une moindre mesure (-3,9 %). Pour 2021, la région pourrait voir son PIB croître de 1,3 %.

Sources : FMI, BAsD

2021 : une reprise disparate selon les secteurs d'activité

Interrogés sur l'évolution anticipée de leur chiffre d'affaires pour 2021, les chefs d'entreprise ultramarins prévoient une hausse globale de 5 % par rapport à 2020.



Les anticipations sont hétérogènes selon le secteur d'activité et sont comprises entre +10 % pour la construction et -1 % pour les activités touristiques. La situation est particulièrement préoccupante pour ce dernier secteur qui a déjà subi une très forte baisse d'activité (-45 %) en 2020 : près de la moitié des entrepreneurs prévoient encore un recul du chiffre d'affaires en 2021, 28 % d'entre eux anticipant même une baisse supérieure à -25 % (cette proportion n'est que de l'ordre de 4 à 5 % dans le reste de l'économie).

Dans le bassin Antilles-Guyane, les chefs d'entreprise anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires de 5 %.

En **Guadeloupe**, l'activité du secteur marchand devrait rebondir de 4,8 % en 2021 selon les chefs d'entreprise interrogés. Le rebond serait marqué dans les secteurs les plus touchés par la crise, à savoir le tourisme (+14,5 %) et le BTP (+13,1 %) alors qu'il serait plus mesuré pour le commerce (+5 %) et les industries agroalimentaires (+4,4 %). Les projections enregistrées pour les secteurs des autres industries et des autres services marchands restent quant à elles en terrain négatif (respectivement -3,2 % et -2,3 %). En matière d'investissement, 62 % des entreprises interrogées par l'IEDOM envisagent de maintenir son niveau identique à celui de l'année 2020, alors que 27 % d'entre elles projettent de l'augmenter et 11 % de le réduire.

Les perspectives économiques en **Guyane** devraient continuer à s'améliorer à un rythme soutenu en 2021. Pour les chefs d'entreprise sondés, l'activité du premier semestre 2021 sera dynamique et génératrice d'opportunités. En effet, suite au plan d'urgence, et au regard des besoins du territoire, les chantiers en cours, ou à l'étude sont très nombreux. Ainsi, sur les 5 ans à venir, la Cellule économique de la construction a estimé à environ 3 milliards d'euros les chantiers qui devraient émerger. En outre, le plan de modernisation de la

base spatiale 2020-2024 de 180 millions d'euros devrait contribuer à générer de l'activité. Enfin, la croissance démographique, le maintien de l'emploi et la progression de l'épargne des ménages, devraient également soutenir l'activité du commerce, des services marchands, et relancer une partie du secteur du tourisme.

En **Martinique**, les ménages et les entreprises ont accumulé un milliard d'euros supplémentaires en 2020 sur leurs comptes courants. Or, c'est essentiellement de l'utilisation, dans les mois à venir, de cette épargne et de cette trésorerie que dépendra la reprise économique sur l'île. Sans nul doute, la résolution du volet sanitaire de la crise jouera sur le facteur confiance des ménages et des entreprises, dont le retour est un préalable à leur décision de consommer ou d'investir ces actifs. Tout l'enjeu de la reprise économique réside désormais, semble-t-il, dans la synchronisation entre d'une part, le retour de la confiance des agents économiques et d'autre part, le retrait des aides des autorités publiques. De ce *fine tuning* dépend l'irréversibilité de la destruction des capacités de production par la crise sanitaire, et donc du niveau futur de la croissance de l'économie locale.

À **Saint-Pierre-et-Miquelon**, la fermeture des frontières devrait continuer d'impacter l'archipel. Cette disposition rendue nécessaire par la situation sanitaire, contraint le redémarrage total de l'économie locale, mais permet d'assurer à la population une certaine liberté sur le territoire, favorisant ainsi la consommation locale. Pour la seconde année consécutive, le secteur touristique, au centre des politiques de développement économique de l'archipel, et le secteur des transports devraient ainsi souffrir de la fermeture des frontières. Le redémarrage total de l'activité économique est désormais conditionné par la réouverture des frontières. Dans l'attente d'une amélioration de la situation sanitaire, l'archipel devra continuer à vivre en vase clos tout en préparant la réouverture pour assurer un redémarrage global de son activité et renouer avec la dynamique vertueuse initiée en 2019.

Dans l'océan Indien, la progression du chiffre d'affaires attendue par les chefs d'entreprise s'élève à 6 % pour 2021.

À **La Réunion**, la reprise économique progressive redonne confiance aux chefs d'entreprise qui anticipent un regain de leur chiffre d'affaires de 6 % en moyenne sur l'année. Malgré ce rebond, l'amélioration de l'activité ne devrait pas permettre de compenser les pertes enregistrées en 2020 de sorte que la reprise devrait s'étaler au-delà de 2021. La conjoncture économique reste dépendante de la situation sanitaire du département. Ainsi, l'instauration de nouvelles mesures de restriction depuis mi-février 2021 (fermeture des centres commerciaux de plus de 20 000 m², couvre-feu généralisé à toute l'île et son passage de 20h à 18h) est susceptible d'affecter la consommation des ménages et risque de retarder un retour « à la normale ».

Démarrant par un nouveau confinement, l'année 2021 ne sera probablement pas épargnée par une poursuite du ralentissement économique à **Mayotte**. Les incertitudes et les difficultés à retrouver le niveau d'activité d'avant la crise entament l'optimisme des chefs d'entreprise quant à leur volonté d'investir. L'investissement public n'apporte par ailleurs que peu de garanties permettant aux acteurs économiques de pouvoir s'y appuyer comme moteur d'activité. Dans ce contexte, l'année 2021 se situera vraisemblablement dans le sillage de 2020, avec des entreprises, dans la grande majorité des secteurs d'activité, en quête de solutions pour s'adapter à la crise sanitaire et sauvegarder leurs activités. Outre le contexte Covid, le climat social reste fébrile en raison des problèmes persistants d'immigration clandestine et d'insécurité. Pour prévenir les risques de pertes d'emplois et de difficultés de trésorerie, la pertinence des actions et mesures d'accompagnement sera une fois de plus une donnée essentielle.

Enfin, les entrepreneurs sont plus prudents dans la zone Pacifique puisqu'ils anticipent un rebond de leur chiffre d'affaires limité à 2 %.

En **Polynésie française**, l'amélioration des indicateurs de santé liés à la Covid-19 fin 2020 et l'amplification de la campagne de vaccination des premiers mois de l'année 2021 constituent des perspectives favorables pour les acteurs économiques. Mais la recrudescence mondiale de la pandémie avec l'apparition de plusieurs variants et son corollaire de restrictions, notamment l'instauration début février 2021 d'un contrôle rigoureux des entrées sur le territoire, a repoussé d'autant les espoirs de reprise des secteurs les plus dépendants des flux internationaux. Dans l'attente d'un retour à une conjoncture plus favorable qui reste encore incertaine, la préservation du tissu économique local est largement conditionnée par le maintien des dispositifs d'aides publiques pour les secteurs les plus fragilisés et dépendra du soutien par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

En **Nouvelle-Calédonie**, les entreprises de plusieurs secteurs (primaire, commerce, et certaines industries) bénéficient du regain de consommation locale post-confinement interne pour maintenir voire augmenter leur niveau d'activité. En revanche, la dégradation devrait rester marquée dans les secteurs des services et du tourisme. Ces pertes d'activités notables accentuent les tensions sur la situation des finances publiques, lesquelles étaient déjà sous tensions avant la crise sanitaire. Dans ce contexte, les différentes collectivités sont contraintes d'adopter des budgets en diminution, alors qu'en parallèle, les dépenses inhérentes à la gestion des différentes crises demeurent conséquentes et potentiellement durables. L'accord politique conclu le 4 mars 2021 pour la reprise de l'usine du Sud a permis d'éviter le pire, notamment concernant la pérennité des comptes sociaux et constitue un espoir quant à la reprise de la filière du nickel et des activités économiques qui lui sont rattachées.

Enfin à **Wallis-et-Futuna**, le début de l'année 2021 est marqué par la propagation de la pandémie de Covid-19 sur le territoire jusqu'alors préservé. Un confinement strict a été décrété le 9 mars, pour un mois au minimum. Tout le secteur privé devrait connaître des pertes, notamment les secteurs économiques en relation avec l'extérieur (hôtellerie, transport, agences de voyage) et le commerce. La résilience de l'économie dépendra du déploiement de la campagne de vaccination (qui a débuté le 19 mars), de la capacité des entreprises, principalement des TPE, à gérer leur trésorerie, ainsi que des différentes mesures d'accompagnement et de soutien qui vont être déployées sur le territoire. Un certain nombre de projets publics vont également être mis à l'arrêt : c'est notamment le cas du quai de Leava à Futuna, dont les travaux progressaient déjà difficilement.

CONJONCTURE INTERNATIONALE : UN CHOC SANS PRECEDENT DANS L'ENSEMBLE DU MONDE

L'activité mondiale a connu une très nette contraction en 2020 suite à la pandémie de Covid-19 qui a touché l'ensemble de la planète. Selon les estimations publiées par le FMI en avril 2021, le PIB mondial a reculé de 3,3 % sur l'année, soit une révision à la hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport aux projections établies six mois plus tôt. Cette moindre dégradation s'explique par une croissance plus importante que prévue au deuxième semestre grâce à une adaptation de l'économie aux nouveaux modes de travail et à un allègement des restrictions dans plusieurs pays. Pour 2021, les perspectives restent particulièrement incertaines et dépendront principalement de la trajectoire de la crise sanitaire. Les mesures supplémentaires de soutien budgétaire prises dans quelques grandes économies et la reprise attendue au deuxième semestre grâce aux vaccins permettent au FMI d'anticiper une croissance de l'économie mondiale de 6 %, soit 0,8 point de pourcentage de plus que les précédentes anticipations.

Dans les économies avancées, la contraction du PIB a atteint 4,7 % en 2020. Aux États-Unis, le PIB s'est replié de 3,5 % sur un an, principalement sous l'effet d'un recul des dépenses de consommation. S'il s'agit de la plus forte baisse enregistrée depuis 1946, le choc a toutefois été moins important que dans la zone euro où le PIB s'est contracté de 6,6 % en 2020. Cette différence s'explique principalement par une politique d'endiguement moins stricte aux États-Unis et une reprise d'activité plus marquée au deuxième semestre. Au Royaume-Uni, le PIB a chuté de 9,9 % en 2020, soit la baisse la plus importante des pays du G7. Au Japon enfin, le PIB a reculé de 4,8 %, tiré à la hausse par le dynamisme de la consommation des ménages et des exportations en fin d'année.

Pour 2021, le FMI anticipe une croissance de 5,1 % dans les pays avancés. Les nouvelles mesures de soutien monétaires et budgétaires annoncées aux États-Unis devraient permettre au pays de voir son PIB croître de 6,4 % tandis que la zone euro enregistrerait une croissance de 4,4 %. Selon les prévisions de la Banque de France, le PIB de la France progresserait de 5,5 % sur l'ensemble de l'année, avec une activité plus particulièrement dynamique au second semestre. La croissance française serait ainsi sensiblement identique à celle du Royaume-Uni (+5,3 %) mais supérieure de celles estimées par le FMI pour l'Allemagne (+3,6 %), l'Italie (+4,2 %) et le Japon (+3,3 %).

Dans les pays émergents et en développement, la baisse du PIB a été moins marquée que dans les pays avancés en 2020 (-2,2 %). Cela s'explique essentiellement par la croissance enregistrée en Chine sur l'année (+2,3 %) qui résulte d'un rebond de l'économie dès le deuxième trimestre. Les autres grands émergents ont vu leur économie plus lourdement impactée par la crise sanitaire puisque l'Inde, le Brésil et la Russie ont respectivement enregistré un repli de leur PIB de 8,0 %, 4,1 % et 3,1 % selon le FMI. En 2021, ce groupe de pays pourrait voir sa croissance s'établir à 6,7 %, tirée à la hausse par le net rebond anticipé en Inde (+12,5 %) et en Chine (+8,4 %). La reprise serait plus lente dans les pays émergents et en développement d'Amérique latine (+4,6 %).

Sources : FMI, données arrêtées à la date du 8 avril 2021, Banque de France

La relance comme opportunité de développement ?

En 2021, l'ampleur du rebond sera dépendante du retour de la confiance des chefs d'entreprise et des ménages, mais aussi de l'aptitude des territoires à surmonter la pandémie, notamment grâce à la vaccination, et à engager rapidement la déclinaison territoriale du plan de relance national. Les anticipations des chefs d'entreprise témoignent par ailleurs d'une certaine confiance puisque 70 % des entrepreneurs ultramarins interrogés considèrent que leurs investissements seront stables ou en hausse en 2021. Sur le front de l'emploi, le même relatif optimisme est observé avec 71 % des chefs d'entreprises qui anticipent une stabilisation ou une hausse de leurs effectifs sur l'année.

S'agissant de la confiance des ménages, des signaux positifs peuvent provenir du réservoir potentiel de consommation que représente l'épargne forcée constituée en 2020. A fin décembre 2020, l'encours total d'épargne liquide des ménages ultramarins a en effet enregistré une progression en glissement annuel comprise entre 11 % dans les COM du Pacifique et 15 % dans l'océan Indien.

La vigueur du rebond sur le second semestre 2021 et en 2022 dépendra de la synchronisation entre le retour de la confiance et le retrait des mesures de soutien publiques mais également de la capacité à mettre en œuvre le plan de relance de 1,5 milliard d'euros annoncé pour l'Outre-mer. La rapidité et la pertinence des déclinaisons régionales du plan France Relance seront déterminantes pour les prochains mois, puisqu'il apparaît que les Outre-mer s'engagent résolument vers un développement axé sur le verdissement et la résilience des territoires. Dans cette réorientation stratégique, trois secteurs clés ont été retenus par les cinq DROM, la Nouvelle Calédonie et la Polynésie française : les énergies renouvelables, la transformation agricole et la transition numérique. Les deux premiers axes sont des réponses concrètes aux enjeux d'autonomie énergétique et d'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2030 ; le dernier axe permettra de relever le défi de la transition numérique. La mise à disposition de réseaux haut-débit dans les territoires induit des coûts d'infrastructure sans commune mesure avec la métropole, notamment dans les collectivités du Pacifique. Ainsi la transition numérique ressort comme un enjeu crucial, car il concerne tous les secteurs d'activité et tous les acteurs économiques ; ce défi est également une opportunité de développement en réponse aux handicaps que constituent l'éloignement géographique et l'isolement des territoires.

Toutes les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Directeur de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : M. RANDRIAMISAINA
Éditeur et imprimeur : IEDOM-IEOM
Achévé d'imprimer : avril 2021 – Dépôt légal : avril 2021 - ISSN 2679-0823